

Qu'est-ce que l'antécédent du pronom relatif ?

- L'**antécédent du pronom relatif** est le groupe de mots suivi du pronom relatif qui introduit une proposition relative.
- L'antécédent est remplacé et repris par le pronom relatif.
- Ce pronom relatif fait donc la liaison entre l'antécédent et la proposition relative.

Exemple :

- *Mon père est dans l'avion qui vient de décoller.*
- Le pronom relatif « qui » remplace et reprend « l'avion ».
- Il introduit la proposition relative « qui vient de décoller ».
- « l'avion » est donc l'antécédent du pronom relatif « qui ».

De quoi est constitué l'antécédent du pronom relatif ?

L'**antécédent du pronom relatif** peut être formé avec :

- un nom ou un groupe nominal,
- un pronom personnel ou un pronom démonstratif,
- un adverbe de lieu.

Exemples :

- *La dame dont tu m'as parlé est la nouvelle gérante de ce magasin.*
Le groupe nominal « la dame » est l'antécédent du pronom relatif « dont ».
- *Je mettrai celle que tu m'as offerte.*
Le pronom démonstratif « celle » est l'antécédent du pronom relatif « que ».
- *Je l'ai aperçu qui pleurait.*
Le pronom personnel « l' » est l'antécédent du pronom relatif « qui ».
- *J'irai là où tu iras.*
L'adverbe de lieu « là » est l'antécédent du pronom relatif « où ».